



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au
Règlement (CE) No. 1907/2006

122000005913

SERESTO COLLAR - Bulk

Version 2.0

Date de révision 30.01.2014

Date d'impression 31.01.2014

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit**

SERESTO COLLAR - Bulk

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : médicament vétérinaire
inachevé

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Société**

Bayer HealthCare SAS
220 Avenue de la Recherche
F-59120 LOOS
Tél.: 01.49.06.56.00
Mail: bah-fds-france@bayer.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence**En cas d'urgence:** 01.45.42.59.59 (ORFILA)**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH (conformément CE 1272/2008):**

Danger pour le milieu aquatique, Catégorie 1 (H400)

Danger pour le milieu aquatique, Catégorie 1 (H410)

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE):

Nocif

Dangereux pour l'environnement

Nocif par inhalation et par ingestion.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage SGH (conformément CE 1272/2008):**

Attention

Mentions de danger:

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention:

P391 Recueillir le produit répandu.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage selon les Directives CE:

Étiquetage conforme au règlement 1907/2006/CE et à la directive 1999/45/CE (préparation) et ses modifications et amendements



Phrase(s) R

R20/22

Nocif par inhalation et par ingestion.

R50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S22

Ne pas respirer les poussières.

S57

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.


S60

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

138261-41-3 imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidèneamine

69770-45-2 3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

2.3 Autres dangers

 Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au
Règlement (CE) No. 1907/2006

122000005913

SERESTO COLLAR - Bulk

Version 2.0

Date de révision 30.01.2014

Date d'impression 31.01.2014

St 2 (= tendance à l'explosibilité des poussières)

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est une mélange au sens du règlement (CE) 1907/2006.

Composants dangereux**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidèneamine**Concentration [Pour cent en poids] ≥ 10 - < 20

No.-CAS: 138261-41-3

Nom du CAS: 2-Imidazolidinimine, 1-((6-chloro-3-pyridinyl)méthyl)-N-nitro

No.-EINECS: 604-069-3

Synonymes: Preventol TM, Confidor

No.-Index: 612-252-00-4

UE - Classification:

Nocif R22



Dangereux pour l'environnement R50/53

Classification SGH:

Acute Tox. 4 H302

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Facteur M: 1.000**3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle**Concentration [Pour cent en poids] ≥ 3 - < 10

No.-CAS: 69770-45-2

Nom du CAS: Cyclopropanecarboxylic acid, 3-(2-chloro-2-(4-chlorophenyl)ethenyl)-2,2-dimethyl-, cyano(4-fluoro-3-phenoxyphenyl)methyl ester

No.-EINECS: 274-110-4

Synonymes: Bayticol P

UE - Classification:

Nocif R21



Toxique R23/25



Dangereux pour l'environnement R50/53

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au
Règlement (CE) No. 1907/2006

122000005913

SERESTO COLLAR - Bulk

Version 2.0

Date de révision 30.01.2014

Date d'impression 31.01.2014

Classification SGH:

Acute Tox. 3 H301
Acute Tox. 4 H312
Acute Tox. 3 H331
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 1 H410

Facteur M: 100**contient****PVC - Powder**

Concentration [Pour cent en poids] > 40 - < 65

No.-CAS: 9002-86-2

Nom du CAS: Ethene, chloro-, homopolymer

No.-EINECS: 618-338-8

Synonymes: PVC Homopolymer, Vestolit S 7054, Solvin®271 PC, Superkleen 2223C-70

Pour le texte complet des phrases-H+R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours****Conseils généraux:** Enlever immédiatement tout vêtement souillé.**En cas d'inhalation:** Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.**En cas de contact avec la peau:** Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.**En cas de contact avec les yeux:** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.**4.2 Symptômes/effets aigus les plus importants****Symptômes:** Pas d'information disponible.**Risques:** Pas d'information disponible.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au
Règlement (CE) No. 1907/2006

122000005913

SERESTO COLLAR - Bulk

Version 2.0

Date de révision 30.01.2014

Date d'impression 31.01.2014

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: N'importe lequel

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie: En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Monoxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone (CO₂)

Information supplémentaire: Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres sections

Conseils supplémentaires: Éviter la formation de poussière.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation:**

Éviter la formation de poussière. Ne manipuler le produit que sous aspiration locale. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pour le stockage il faut prévoir des entrepôts appropriés offrant des capacités d'emmagasinement suffisantes. Lors de la manipulation, respecter les règlements officiels pour éviter la pollution de l'eau par le produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

On ne dispose pas d'indications.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle (internationalement)

Substance	No.-CAS	Base	Type:	Valeur	Valeur Limite Pla-fond	Remarques
imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidèneamine	138261-41-3		FOURN	0,7 mg/m ³		

* **FOURN** = la OEL-valeur de limite de lieu de travail proviennent de la fiche technique de sécurité du fournisseur

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle:

Protection respiratoire:

Protection respiratoire conseillée: masque intégral avec filtre ABEK-ST (ABEK-P3)

Protection des mains:

Protection des mains: Gants de protection contre les produits chimiques en Baypren, Nitril caoutchouc ou PVC porter

Temps de pénétration non contrôlé, à éliminer immédiatement après contamination. Conseil: Elimination des gants après une utilisation unique.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité

Mesures d'hygiène:

Respecter les règles de pureté (GMP) valables pour la fabrication des médicaments!

Les autres mesures protectives:

Porter un équipement de protection adéquat.

Le port de protection personnelle est obligatoire pour toute manipulation des produits en vrac sans emballage et en cas d'avarie, si l'exposition à la substance active ou aux composants dangereux est prévisible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme:	solide	
Couleur:	gris	
Odeur:	On ne dispose pas d'indications.	
Point/intervalle de fusion:	140 °C	DIN ISO 3146
Point/intervalle d'ébullition:	3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle > 250 °C à 1.013 hPa	DIN 53171
Densité:	On ne dispose pas d'indications.	
Masse volumique apparente:	550 kg/m3	ISO 697
Pression de vapeur:	On ne dispose pas d'indications.	
Viscosité, dynamique:	On ne dispose pas d'indications.	
Viscosité, cinématique:	On ne dispose pas d'indications.	
Temps d'écoulement:	On ne dispose pas d'indications.	
Tension superficielle:	On ne dispose pas d'indications.	
Hydrosolubilité:	On ne dispose pas d'indications.	
Solubilité(s):	On ne dispose pas d'indications.	
pH:	neutre	
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine log Pow: 0,57 à 21 °C	OCDE Ligne directrice 107
Point d'éclair:	3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle log Pow: 6,2	DIN 51758
inflammabilité (solide, gazeux):	On ne dispose pas d'indications.	

Limites d'explosivité: On ne dispose pas d'indications.

9.2 Autres informations

Miscibilité avec de l'eau: Non applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

On ne dispose pas d'indications.

réaction avec Eau / Air

On ne dispose pas d'indications.

La température d'inflammation:

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

450 °C DIN 51794

Indice de combustion:

imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidèneamine

5 à 20 °C Méthode: VDI 2263 Combustion avec apparition de flammes ou projections d'étincelles.
Vitesse de combustion > 45 s/10 cm (méthode CEE A.10)

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

Inflammabilité (solide, gaz):

On ne dispose pas d'indications.

10.2 Stabilité chimique

On ne dispose pas d'indications.

Décomposition thermique:

185 °C vitesse de chauffe: 3 K/min

Énergie de décomposition: 440 kJ/kg

Ratio d'explosion de poussières:

BPL: Pas d'information disponible.

Classe d'explosibilité de poussière:

St 2 (= tendance à l'explosibilité des poussières) Méthode: tube de Hartmann,

Propriétés explosives:

On ne dispose pas d'indications.

Sensibilité aux chocs:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au
Règlement (CE) No. 1907/2006

122000005913

SERESTO COLLAR - Bulk

Version 2.0

Date de révision 30.01.2014

Date d'impression 31.01.2014

donnée non disponible

Réactions dangereuses:

Aucun(e) à notre connaissance.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses**la capacité de déflagration:**

On ne dispose pas d'indications.

Feu couvant:

On ne dispose pas d'indications.

10.4 Conditions à éviter**Propriétés comburantes:**

On ne dispose pas d'indications.

Energie minimale d'ignition:

donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles**Matières à éviter:**

donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

Information supplémentaire:

Valable généralement pour les matières et les préparations organiques combustibles: En cas de répartition fine en suspension dans l'air, il existe en règle générale une possibilité d'explosion de poussière.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale:****SERESTO COLLAR - Bulk**

Estimation de la toxicité aiguë (ATE) > 2.000 mg/kg

Peut être nocif par ingestion.

Méthode: Méthode de calcul

imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine

DL50 rat: 424 mg/kg

Nocif en cas d'ingestion.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au
Règlement (CE) No. 1907/2006

122000005913

SERESTO COLLAR - Bulk

Version 2.0

Date de révision 30.01.2014

Date d'impression 31.01.2014

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

DL50 rat: 175 mg/kg

Substance d'essai: l'huile de maïs

Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation:**SERESTO COLLAR - Bulk**

Estimation de la toxicité aiguë (ATE) > 5 mg/l

poussières/brouillard/aérosol

Peut être nocif par inhalation.

Méthode: Méthode de calcul

imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine

CL50 rat: > 5,323 mg/l, 4 h

poussières/brouillard/aérosol

Peut être nocif par inhalation.

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

CL50 rat: 0,572 mg/l, 4 h

Toxique par inhalation.

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

DL50 rat: > 5.000 mg/kg

La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par la peau

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

DL50 rat, femelle: 1.436 mg/kg

Nocif par contact cutané.

Toxicité aiguë (autres voies d'administration):

On ne dispose pas d'indications.

Corrosivité:

On ne dispose pas d'indications.

Irritation de la peau:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

SERESTO COLLAR - Bulk

Version 2.0

Date de révision 30.01.2014

Date d'impression 31.01.2014

Irritation des yeux:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

type d'essai: Sensibilisation cutanée cochon d'Inde

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Méthode: Test de maximisation selon Magnusson/Kligmann

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

type d'essai: Sensibilisation cutanée cochon d'Inde

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Méthode: Test de maximisation selon Magnusson/Kligmann

Phototoxicité:

On ne dispose pas d'indications.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée:

On ne dispose pas d'indications.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:**3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:**3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité par aspiration:

On ne dispose pas d'indications.

Génotoxicité in vitro:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

Test de Ames

Résultat: négatif

Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

Résultat: Pas d'indices laissant présager un effet génotoxique.

Génotoxicité in vivo:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

Résultat: Aucun effet mutagène observé., Pas d'indices laissant présager un effet génotoxique.

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

Résultat: Pas d'indices laissant présager un effet génotoxique.

Cancérogénicité:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

Résultat: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

rat

Résultat: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

souris

Résultat: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Fertilité:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

Résultat: Les expérimentations sur les animaux n'ont pas permis de mettre en évidence des effets toxiques sur la reproduction.

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

rat

Résultat: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Toxicité pour le développement:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

Résultat: L'expérimentation animale n'a fourni aucun signe permettant de déduire un effet néfaste sur le développement.

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

Résultat: N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

Expérience chez l'homme:

On ne dispose pas d'indications.

Neurotoxicité:

On ne dispose pas d'indications.

Symptômes neurologiques:

On ne dispose pas d'indications.

Effet pharmaceutiques:

imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine

Insecticide

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

Agent antiparasitaire

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Évaluation Ecotoxicologique

imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson:

imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine

Toxicité aiguë pour les poissons: CL50 280 mg/l

Espèce utilisée pour le test: Cyprinus carpio (Carpe) Durée de l'essai: 96 h

Toxicité aiguë pour les poissons: CL50 211 mg/l

Espèce utilisée pour le test: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée de l'essai: 96 h

Toxicité aiguë pour les poissons: CL50 237 mg/l

Espèce utilisée pour le test: Leuciscus idus(Ide) Durée de l'essai: 96 h

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

Toxicité aiguë pour les poissons: CL50 0,17 mg/l

Espèce utilisée pour le test: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée de l'essai: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

SERESTO COLLAR - Bulk

Version 2.0

Date de révision 30.01.2014

Date d'impression 31.01.2014

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

CE50 0,055 mg/l

Espèce utilisée pour le test: Hyalella azteca Durée de l'essai: 96 h

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

CE50 0,0027 mg/l

Espèce utilisée pour le test: Daphnia magna Durée de l'essai: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

CE50 > 100 mg/l

Espèce utilisée pour le test: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) Durée de l'essai: 72 h

CE50 > 10 mg/l

Espèce utilisée pour le test: Desmodesmus subspicatus (algues vertes) Durée de l'essai: 72 h

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

CI50 0,59 mg/l

Espèce utilisée pour le test: Desmodesmus subspicatus (algues vertes) Durée de l'essai: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

CE50 > 10.000 mg/l

Espèce utilisée pour le test: bactéries de boue actives

Méthode: OECD TG 209

Toxicité pour le poisson (Toxicité chronique):

On ne dispose pas d'indications.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique):

On ne dispose pas d'indications.

Toxicité pour les organismes terrestres:

On ne dispose pas d'indications.

Toxicité pour autres non-mammifères terrestres:

On ne dispose pas d'indications.

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité:****3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle**

0 %, 28 jours pas rapidement biodégradable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au
Règlement (CE) No. 1907/2006

122000005913

SERESTO COLLAR - Bulk

Version 2.0

Date de révision 30.01.2014

Date d'impression 31.01.2014

Méthode: OECD TG 301 F

Demande Biochimique en Oxygène (DBO):

On ne dispose pas d'indications.

Demande Chimique en Oxygène (DCO):

On ne dispose pas d'indications.

BSB/CSB:

On ne dispose pas d'indications.

Carbone organique dissous (COD):

On ne dispose pas d'indications.

Halogènes organiques (AOX):

imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine

Le produit contient des halogènes organiques.

Exigence théorique biologique en oxygène:

On ne dispose pas d'indications.

Proportion BSB/ThSB:

On ne dispose pas d'indications.

Le carbone organique total (COT):

On ne dispose pas d'indications.

Elimination physico-chimique:

On ne dispose pas d'indications.

Stabilité dans l'eau:

imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine

demi-vie: > 1 a 25 °C

pH 4 à 25 °C

demi-vie: > 1 a 25 °C

pH 7 à 25 °C

demi-vie: env. 1 h 25 °C

pH 9 à 25 °C

Voies de dégradation importantes:

On ne dispose pas d'indications.

Photodégradation:

On ne dispose pas d'indications.

Facteur M:**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

1.000

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

100

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Bioaccumulation:****imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

Faible potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage (n-octanol/eau):**imidacloprid (ISO); 1-(6-chloropyridin-3-ylméthyl)-N-nitroimidazolidin-2-ylidènamine**

log Pow: 0,57 à 21 °C OCDE Ligne directrice 107

3-[2-chloro-2-(4-chlorophényl)vinyl]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de .alpha.-cyano-4-fluoro-3-phénoxybenzyle

log Pow: 6,2

12.4 Mobilité dans le sol**Distribution environnementale:**

On ne dispose pas d'indications.

Tension superficielle:

On ne dispose pas d'indications.

Stabilité dans le sol:

On ne dispose pas d'indications.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

On ne dispose pas d'indications.

12.6 Autres effets néfastes**Conseils généraux:****SERESTO COLLAR - Bulk**

Eviter la pénétration dans les égouts et la nappe phréatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Evacuer vers une installation d'incinération appropriée à émanations polluantes restreintes.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au
Règlement (CE) No. 1907/2006

122000005913

SERESTO COLLAR - Bulk

Version 2.0

Date de révision 30.01.2014

Date d'impression 31.01.2014

Emballages contaminés: Les récipients vides non nettoyés sont à traiter comme les matières qu'ils ont contenues.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR/RID**

14.1 UN Numéro : 3077
14.2 Description des marchandises : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (FLUMETHRINE)
14.3 Numéro d'identification du danger : 90
14.4 Groupe d'emballage : III
Etiquette de risque : 9
14.5 Dangereux pour l'environnement : oui

ADNR

14.1 UN Numéro : 3077
14.2 Description des marchandises : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (FLUMETHRINE)
14.3 Numéro d'identification du danger : 90
14.4 Groupe d'emballage : III
Etiquette de risque : 9
14.5 Dangereux pour l'environnement : oui

IATA

14.1 UN Numéro : 3077
14.2 Description des marchandises : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (FLUMETHRINE)
14.3 Classe : 9
14.4 Groupe d'emballage : III
Etiquette de risque : 9
14.5 Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

14.1 UN Numéro : 3077
14.2 Description des marchandises : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.

	(FLUMETHRINE)
14.3 Classe	: 9
14.4 Groupe d'emballage	: III
Étiquettes IMDG	: 9
14.5 Polluant marin	: oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Règlement relatif aux produits conditionnés en petite quantité selon Chapitre 3.4 des règlements RTMD-R/RID/ADR.

Autres informations : Tenir à l'écart des denrées alimentaires

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale****Autres réglementations:**

On ne dispose pas d'indications.

« Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations : 67/548/CEE, 1999/45/CE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, Règlement (UE) n°453/2010, Règlement (CE) n°1907/2006, Règlement (CE) n°1272/2008, et leurs amendements ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante :

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977)
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal Officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n°96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail
- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du travail, article L234-3) »

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

On ne dispose pas d'indications.



16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R21	Nocif par contact avec la peau.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R23/25	Toxique par inhalation et par ingestion.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte complet des Phrases-H citées sous les Chapitres 2 et 3

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.